



Pôles nationaux qui soutiennent les acteurs locaux dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent – le point de vue des praticiens

Rédigé par **Éric Poinot** and **Anders Bo Christensen**,
Experts externes du RAN

Radicalisation Awareness Network

RAN 
Practitioners

**Pôles nationaux qui soutiennent
les acteurs locaux dans le domaine
de la prévention et de la lutte
contre l'extrémisme violent – le
point de vue des praticiens**

Ce document est également disponible en allemand et en ligne à l'adresse
https://ec.europa.eu/home-affairs/networks/radicalisation-awareness-network-ran/publications_en

La version d'origine est en anglais.

AVIS JURIDIQUE

Bien que le présent document ait été élaboré pour la Commission européenne, il reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de la présente publication. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2021

© European Union, 2021



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE du 12 décembre 2011 sur la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf indication contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée et indication de toute modification.

Toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne peut requérir une autorisation, directement demandée auprès des titulaires des droits respectifs.

Introduction

Les acteurs locaux jouent un rôle clé dans les efforts efficaces de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Lorsqu'il s'agit de relever les défis de la radicalisation et de l'extrémisme violent, les municipalités et autorités locales, en collaboration avec les gouvernements nationaux et avec leur soutien, assument souvent la responsabilité première. Ces dernières années, diverses approches locales ont vu le jour en Europe, chacune d'entre elles reposant sur des contextes locaux, des structures de gouvernance, des ressources et des évaluations des besoins différents, et toutes étant guidées par des stratégies de prévention nationales différentes. La collaboration entre les agences et les approches locales sont de plus en plus considérées comme essentielles pour développer des mesures efficaces en matière de prévention, d'intervention, de travail de sortie, de réadaptation et de réintégration.

Lorsque l'on écoute les praticiens qui travaillent dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, il est évident que le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent a en effet connu une évolution considérable au cours de la dernière décennie – principalement une évolution positive. Du point de vue des praticiens, cela semble tout à fait vrai – tant en ce qui concerne le développement du soutien des pôles nationaux aux organismes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent locaux, que la manière dont le travail est organisé et réalisé au niveau local. Tant les plateformes nationales que les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ont acquis et emmagasiné une expérience et des connaissances cruciales dans le domaine de la prévention et de lutte contre l'extrémisme violent pendant un certain nombre d'années.

Cependant, les praticiens soulignent qu'un soutien facile d'accès, flexible, actualisé et surtout permanent de la part des pôles nationaux est essentiel pour rendre la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent local opérationnelles et efficaces. Les centres nationaux et les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent avancent à présent dans le sillage d'une pandémie qui n'a fait qu'ajouter aux défis en constante évolution sur le terrain et qui a entraîné une longue période de fortes contraintes dans le travail pratique de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, comme le fait que seules les réunions en ligne soient possibles et que le travail crucial lié aux citoyens soit fortement entravé. La dimension en ligne et les récits de conspiration ont provoqué une augmentation des préoccupations et de la pertinence de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, pour ne citer que quelques thèmes abordés dans l'ensemble de l'Union européenne. Les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent soulignent l'importance de la capacité des pôles nationaux à apporter un soutien. Les mécanismes de soutien des pôles nationaux aux acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent varient selon les États membres de l'Union européenne. La taille du pays, les infrastructures existantes et la nature des défis locaux, entre autres, influencent le fonctionnement des pôles nationaux.

D'après les commentaires des praticiens, certains points communs apparaissent. Les acteurs locaux expriment le besoin de soutien, non seulement en cas de crise grave et imminente, mais également afin de mettre en place des solutions à plus long terme dans les organismes locaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Les pôles nationaux émettent ou communiquent souvent un certain nombre de recommandations et de directives en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Elles fournissent à la fois une structure et une source d'inspiration et sont généralement appréciées et considérées comme nécessaires. Toutefois, les recommandations et directives appellent également dans une certaine mesure à une mise en œuvre stratégique locale, dans le cadre de laquelle il peut être nécessaire d'obtenir le soutien d'un pôle national. Par exemple, en « temps de paix » ou en période de conflit de faible intensité, les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent peuvent avoir du mal à garantir le caractère prioritaire de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent face à la direction locale et à maintenir ce niveau équilibré de sensibilisation à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent au

niveau local. Cela peut être particulièrement pertinent lorsqu'il s'agit de maintenir une plateforme locale regroupant plusieurs agences opérationnelle. D'autres points communs dans le retour d'informations sur les perspectives locales sont que l'on attend des pôles nationaux qu'ils soient en mesure d'apporter facilement des connaissances aux organismes locaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent sur les milieux extrémistes, les dynamiques, etc. –

et une suggestion que les pôles nationaux mettent en place et facilitent les réseaux entre les organismes locaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, où ils peuvent apprendre des initiatives des autres et de ce qui a été fait dans le travail sur des cas concrets.

En se plaçant dans une perspective locale, cet article vise à identifier différents modèles quant à la manière dont les acteurs nationaux peuvent soutenir les acteurs locaux dans leurs efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Basé sur un examen du travail pratique et des cas existants, cet article fournira une vue d'ensemble des différentes bonnes pratiques, modèles et/ou approches des pôles nationaux soutenant les acteurs locaux chargés de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent en Europe. Ce faisant, l'article présentera une compilation structurée des différents besoins, des leçons apprises et des expériences tirées des modèles existants de pôles de soutien nationaux¹.

Qu'entendons-nous par « pôles nationaux » et « acteurs locaux » ?

Dans le cadre du présent article, les deux expressions « pôles nationaux » et « acteurs locaux » doivent être prises au sens large. Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, un hub national (ou territorial) désigne une structure qui fournit différents types de soutien aux acteurs locaux afin qu'ils puissent remplir leurs missions plus efficacement. Ces structures peuvent exister à différents niveaux, mais sont principalement nationales ou régionales². Il peut s'agir d'institutions publiques (dans ce cas, elles font généralement partie d'un ministère, comme celui de l'Intérieur, la Justice, l'Intégration, etc.) ou d'entités indépendantes : associations, ONG, organisations de la société civile, voire entreprises. Elles peuvent travailler spécifiquement à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent ou avoir un mandat plus large incluant par exemple la prévention du crime, la cohésion sociale, l'éducation, le développement urbain, etc.

Les « acteurs locaux » comprennent les autorités publiques, notamment les municipalités, mais aussi d'autres entités locales comme des organisations de la société civile³. Sont exclus de cette définition les agences publiques locales et les services des institutions publiques globales : même s'ils existent au niveau local, ils sont avant tout des acteurs étatiques avec un lien direct avec les autorités centrales. Ces acteurs locaux sont ceux qui mettent réellement en œuvre les stratégies et les projets en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et sont en contact direct avec les groupes à risque, les communautés, les individus, etc.

¹ Cet article se concentre spécifiquement sur la manière dont les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent peuvent être soutenus au mieux par les autorités nationales, à l'exclusion des sujets plus généraux sur la manière de développer une stratégie locale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ou de renforcer la coopération entre les autorités nationales et locales. Sur le point précédent, voir RAN, *document politique du RAN. Développer un cadre de prévention local et des principes directeurs*. Sur ce dernier point, voir GCTF, *Memorandum on Good Practices on Strengthening National-Local Cooperation in Preventing and Countering Violent Extremism Conducive to Terrorism*.

² Des structures de soutien et des centres de ressources existent également au niveau international. L'une de ces structures est bien sûr le RAN lui-même. Mais en termes de politique publique et de stratégie pratique de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, et pour des raisons évidentes, la plupart des acteurs locaux comptent avant tout sur le soutien de leurs autorités nationales respectives. Sur les activités de RAN avec les acteurs et les autorités locales, voir RAN, *Document récapitulatif spécial. Activités du RAN en matière de coordination locale et approche locale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent*.

³ Selon le contexte, les écoles peuvent également être considérées comme des acteurs locaux. Sur la manière dont les autorités nationales peuvent soutenir les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans le domaine de l'éducation, voir RAN, *Article ex-post. Éducation et prévention de la radicalisation : comment les gouvernements peuvent aider les établissements scolaires et les enseignants à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent*.

Une perspective locale sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent

La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent étant une question relativement nouvelle, complexe et quelque peu intimidante, il n'est pas rare que les acteurs locaux, aussi compétents ou bien intentionnés soient-ils, aient du mal à maîtriser le sujet. De plus, à ce stade, les professionnels de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ont encore tendance à venir d'horizons différents, avec des formations initiales et des expériences différentes. D'où la nécessité d'un soutien régulier de la part des organismes régionaux ou nationaux, à la fois pour fournir aux acteurs locaux les outils et les ressources adéquats et pour mettre en place une approche commune et cohérente.

Lors de la rédaction de cet article, un certain nombre d'acteurs locaux et régionaux du domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent des pays de l'Union européenne ont aimablement accepté de donner leur avis sur la question fondamentale de savoir comment les pôles nationaux peuvent soutenir au mieux les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent⁴. Ce dialogue a donné lieu à la liste des besoins de soutien dans le domaine du travail local avec les organismes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ci-dessous :

Pratique et réalisable

- Formation : l'ensemble des acteurs et institutions n'ont pas la capacité et les moyens de concevoir leur propre programme de formation. Qu'est-ce qui rend un formateur compétent ? Quels sont les sujets spécifiques à aborder ? Quelles sont les techniques de formation les plus efficaces ? Dans certains cas, les pôles nationaux et les centres de ressources proposeront eux-mêmes des formations aux acteurs locaux. Dans d'autres cas, les acteurs locaux ont besoin de directives et de critères afin de pouvoir sélectionner eux-mêmes un prestataire de services.
- Numérique : un besoin particulier a été mis en évidence du fait de la pandémie. Comment les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent pourraient-ils maintenir leurs activités pendant un confinement ? Quels sont les outils et les approches sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour assurer la continuité de leurs activités ? Face à un défi aussi commun, les autorités locales ont besoin du soutien d'un organisme national afin de ne pas avoir à trouver leurs propres solutions.

Durable

- Financement : que ce soit pour recruter leurs employés ou pour soutenir les projets d'organisations de la société civile, les autorités locales ont besoin d'un soutien financier. Bien entendu, l'allocation de fonds permet également aux autorités nationales d'influencer dans une certaine mesure les stratégies locales et de s'assurer qu'elles sont conformes aux priorités nationales.
- Continuité : il est considéré comme essentiel que les pôles nationaux soutiennent en permanence les acteurs locaux dans la manière de garantir que la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent s'intègre dans les structures préventives existantes. Il s'agit également d'un travail permanent et

⁴ Nous avons principalement interrogé des acteurs du domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent issus du secteur public. L'article document donc nécessairement le reflet de leurs préoccupations et priorités. Mais les organisations de la société civile et les communautés jouent elles aussi assurément un rôle crucial dans les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Sur la manière dont les acteurs publics peuvent s'engager et coopérer avec les communautés, voir RAN. *Article ex-post. S'engager dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent avec les communautés.*

essentiel pour que les organismes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent puissent travailler dans un cadre impliquant plusieurs agences. Il faut tenir compte du fait que les acteurs locaux de la prévention doivent souvent faire face à toute une série de défis en lien avec la prévention en plus de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Dans l'ensemble, il est très important que les pôles nationaux soient clairs dans leurs attentes vis-à-vis des acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent.

Cohérence entre la stratégie nationale en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et la stratégie locale en la matière

- Soutien stratégique : lorsque les autorités locales décident de formuler leur propre plan d'action, elles ne disposent pas toujours de l'expertise adéquate. Comment réaliser un diagnostic au niveau local ? Comment formuler des objectifs stratégiques et opérationnels ? Comment mobiliser les partenaires internes et externes ? Comment construire un réseau rassemblant plusieurs agences et plusieurs acteurs ? Comment aborder la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent dans le cadre d'une stratégie de prévention plus large ?
- Gestion de projet : dans de nombreux pays, le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent s'appuie sur des projets. Les coordinateurs du domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ont généralement des compétences en gestion de projet, mais ces compétences doivent toujours être affinées et adaptées aux particularités de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. En outre, les acteurs locaux peuvent souvent tirer profit d'une perspective extérieure et indépendante.
- Gestion de crise : heureusement, la plupart des collectivités locales ne sont pas confrontées à des crises de manière régulière. La gestion de crise requiert des compétences très spécifiques rarement disponibles au niveau local, ne serait-ce que parce que les autorités locales ne peuvent pas se permettre d'employer une personne possédant un ensemble de compétences aussi spécifiques⁵. Dans ce cas, lorsqu'un événement malheureux se produit, le soutien doit venir de l'extérieur de l'organisation.

Réseaux et apprentissage

- Mise en réseau : toutes les autorités locales n'emploient pas des coordinateurs du domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent clairement désignés, et toutes les autorités locales ne disposent pas d'un plan d'action clair en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Pourtant, de nombreuses autorités locales développent des projets et des approches intéressants qui peuvent être mis à profit dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Les professionnels considèrent généralement le partage d'expérience avec grand intérêt, mais pour diverses raisons (manque de temps, accès à l'information, etc.), ils n'ont pas la capacité de construire seuls leur propre réseau.
- Bonnes pratiques : comment les acteurs locaux peuvent-ils identifier et s'inspirer des bonnes pratiques reconnues au niveau national ? Et qu'est-ce qui constitue une bonne voire une meilleure pratique ? Les autorités locales peuvent tirer profit des expériences réussies afin de les adapter à leur propre

⁵ Les exercices de simulation sont parfois utilisés pour tester les procédures de crise. À ce sujet, voir RAN. *Article ex-post. Exercices de simulation : mettre en pratique la coopération entre plusieurs agences*

contexte⁶. De même, il arrive parfois qu'un projet précis attire l'attention, non pas en raison de ses mérites propres, mais parce qu'il s'appuie sur une stratégie de communication efficace. En d'autres termes, les projets les plus connus ou les plus spectaculaires ne sont pas nécessairement les plus efficaces, les plus nécessaires ou les plus réussis.

Information et cartographie

- Informations : Quel que soit le contexte national, il existe toujours une séparation entre les autorités nationales et locales en matière d'information. Les autorités nationales peuvent avoir une perspective plus large sur les mouvements, les idéologies et les menaces qui peuvent se manifester localement. Les acteurs locaux ont besoin de ce type d'informations pour anticiper les tendances à moyen et à long terme et adapter leur stratégie en conséquence.
- Cartographie : les pôles nationaux peuvent aider les sections locales chargées de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent à recenser systématiquement les défis et les ressources locales et à trouver les informations et connaissances qu'un pôle national est censé posséder.

Des pôles nationaux accessibles et visibles

- Soutien moral : travailler dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent est une tâche exigeante. Qu'il s'agisse de gérer une situation sensible et complexe ou de réagir après un événement, les autorités locales et leurs employés peuvent être soumis à un stress important et parfois même douter d'eux-mêmes. Les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ont besoin d'un certain niveau de soutien moral et de reconnaissance professionnelle (y compris le soutien public en temps de crise) afin de pouvoir poursuivre leurs activités dans un environnement parfois stressant, inamical, voire menaçant. Entendre la phrase « Vous avez fait du bon travail » de la part d'une source extérieure et fiable peut avoir un impact positif. Cela se distingue du soutien psychologique proprement dit, qui est généralement plus facile à organiser et à fournir au niveau local.
- Accessibilité : du point de vue des acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, il est primordial qu'un pôle national soit accessible. L'accessibilité est importante à deux égards : les défis et les solutions à court et à long terme. Lorsqu'un organisme local de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est confronté à des défis de nature plus grave, il est important qu'un pôle national puisse fournir rapidement et en douceur des conseils, des connaissances, un soutien pratique et une source d'inspiration quant aux actions possibles.

Rapprochement de la recherche et de la pratique en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au niveau local

- Évaluation : récemment, la question de l'évaluation dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent a suscité une attention accrue. Après des années de pratique et de développement, les autorités locales doivent prouver l'efficacité de leurs projets et de leurs approches.

⁶ Bien sûr, des collections de bonnes pratiques existent déjà. Pour un exemple notable, voir RAN. *RAN collection of approaches and practices (Collection RAN d'approches et de pratiques)*. La question est de savoir comment rendre cette collection facilement accessible aux acteurs locaux dans un contexte national donné.

Très souvent, les praticiens sont plutôt mal à l'aise avec l'évaluation, pour diverses raisons. Des évaluations orientées sur l'impact particulièrement significatives peuvent exiger des conditions et des prérequis qui n'ont pas encore été établis dans de nombreux contextes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. En outre, les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent peuvent se trouver dans des relations complexes au niveau local qui font de l'évaluation un sujet sensible. En ce sens, un soutien extérieur est généralement le bienvenu, que ce soit pour fournir aux acteurs locaux une approche adéquate, ou même pour proposer une évaluation externe.

- Connaissances : il existe un besoin permanent de connaissances sur la prévention de l'extrémisme et de la radicalisation au niveau local. Les organismes locaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent pensent qu'il serait utile que les pôles nationaux examinent comment la pratique, la recherche et les pôles nationaux pourraient unir leurs forces et collaborer de façon plus étroite. Du point de vue des acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, les connaissances issues de la recherche sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et sont parfois plus génériques. Ces connaissances sont les bienvenues, mais relier les problèmes en lien avec la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent perçus localement à la recherche peut rendre les connaissances fournies par les pôles nationaux encore plus pertinentes.

Exemples de pôles de soutien et d'initiatives nationaux

Au cours des 15 dernières années, de bons modèles de pôles nationaux offrant un soutien aux organismes locaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent se sont développés. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'approches reconnues et assez éprouvées dans différents pays sur la manière dont un pôle national peut soutenir la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au niveau local. Les différents types de pôles nationaux reflètent la diversité des modèles politiques et institutionnels en Europe, mais aussi la diversité des approches et des stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent en général⁷. Avec les exemples de pôles et d'initiatives nationaux illustrés ci-dessous, cet article vise à établir un équilibre entre des pays de tailles différentes, ainsi qu'entre des pays à l'organisation centralisée et fédérale.

Suède – Swedish Centre for Preventing Violent Extremism (Centre suédois de prévention de l'extrémisme violent)

Le travail du Centre for Preventing Violent Extremism (CVE) suédois repose principalement sur des motifs de politique criminelle afin de renforcer et de développer le travail de prévention contre l'extrémisme violent. L'objectif principal du centre est de prévenir la criminalité et le terrorisme à motivation idéologique en Suède. Le centre se trouve sous les auspices du Conseil national suédois pour la prévention du crime et a été créé en janvier 2018. Le centre a pour mission de développer le travail intersectoriel et fondé sur les connaissances permettant de prévenir l'extrémisme violent aux niveaux national, régional et local en Suède. Il s'agit, entre autres, d'apporter un soutien aux acteurs locaux en fonction de leurs besoins, de servir de pôle de connaissances et de contribuer à créer une plus grande efficacité et une meilleure coordination des mesures préventives.

⁷ Pour une présentation concise et claire des différentes approches en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, voir OSCE, *Understanding Referral Mechanisms in Preventing and Countering Violent Extremism and Radicalization That Lead to Terrorism*, 100-106.

Le centre suédois remplit quatre missions principales :

- Promouvoir le développement du travail de prévention aux niveaux national, régional et local.
- Travailler pour atteindre un niveau plus élevé de coordination et d'efficacité en ce qui concerne les mesures préventives.
- Fournir un soutien adapté aux besoins locaux des municipalités, des agences et des autres acteurs dont le travail inclut la résolution des problèmes liés à la prévention de l'extrémisme violent.
- Collecter et diffuser les connaissances fondées sur la recherche et l'expérience avérée en matière de prévention de l'extrémisme violent et œuvrer en faveur de pratiques fondées sur la connaissance.

Soutien aux professionnels et au public

Le centre suédois propose également une assistance quotidienne par téléphone et par e-mail aux professionnels au niveau local, régional ou national. Les professionnels peuvent contacter le centre de manière anonyme si nécessaire. Le contenu des conseils prodigués dépend généralement des besoins de la personne qui appelle. Parfois, des conseils et informations immédiates suffisent. Cependant, le centre offre également un processus de consultation plus long au niveau local initié par un premier appel à l'assistance téléphonique.

Si la personne qui appelle a elle-même besoin d'aide pour quitter un milieu extrémiste violent ou si il ou elle est en lien avec une personne impliquée dans un milieu extrémiste violent, il ou elle est redirigé vers une ligne d'assistance téléphonique gérée par Save the Children – Suède.

Le centre suédois collabore avec les acteurs nationaux, régionaux et locaux concernés qui travaillent à la prévention de l'extrémisme violent.

<https://www.cve.se/om-cve/in-english.html>

France – une diversité d'acteurs de soutien nationaux, avec le CIPDR comme acteur central

En France, le rôle des autorités locales dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent semble moins central que dans d'autres pays de l'Union européenne, ce qui est dû à la nature centralisée du pays. Lorsque le premier plan d'action national a été adopté en 2014, le secrétaire général du Comité interministériel pour la prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) a été choisi pour diriger les opérations. Au niveau local, la stratégie nationale est mise en œuvre principalement par les préfetures (qui représentent l'État au sens global) et le pouvoir judiciaire. À partir de 2016, les autorités locales, notamment les municipalités, ont été invitées à contribuer à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent en se concentrant sur deux domaines : la prévention de la criminalité et le développement urbain. Lorsqu'une autorité locale décide de développer sa propre stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, elle peut compter sur le soutien de différents organismes, dont le CIPDR, mais pas seulement.

Le CIPDR a vu le jour en 2006, le « R » de « radicalisation » ayant été ajouté une décennie plus tard. Il réunit des professionnels de différents départements ministériels (intérieur, justice, éducation, santé, affaires

sociales) sous l'autorité du Premier ministre. Elle peut soutenir les autorités locales soit directement, soit indirectement via les préfetures.

Le CIPDR fournit différents types de soutien :

- Formation : le CIPDR propose des formations à différents corps de métier, avec des experts triés sur le volet. Des sessions de formation peuvent également être organisées au niveau local par les préfetures.
- Financement : les projets nationaux sont sélectionnés par le CIPDR lui-même, tandis que la sélection des projets régionaux et locaux est déléguée aux préfetures.
- Informations : sous la forme de manuels, guides, directives, etc.
- Mise en réseau : le CIPDR coordonne un réseau de coordinateurs locaux spécialistes de la prévention, mais pas nécessairement de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme en particulier.
- Assistance téléphonique : bien qu'elle ne soit pas hébergée par le CIPDR lui-même, l'assistance téléphonique nationale peut également être utilisée par les professionnels pour obtenir des conseils et des orientations sur des situations spécifiques⁸.

D'autres organisations peuvent être sollicitées pour soutenir les acteurs locaux du domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Par exemple, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU), qui est la branche nationale du Forum européen pour la sécurité urbaine (FESU).

Les centres de développement de ressources urbains jouent également un rôle important dans la diffusion de bonnes pratiques et de pratiques innovantes, ainsi que dans la mise en œuvre de projets locaux. La France dispose d'un réseau d'institutions de ce type actives au niveau régional. Seuls quelques-unes d'entre elles travaillent à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent en tant que tels, même si elles abordent des questions liées à cette thématique telles que l'intégration, la discrimination et la violence des jeunes. Leur principale force réside dans leur présence au niveau local et leur capacité à soutenir les autorités locales de manière quasi quotidienne. L'une d'entre elles mérite une mention spéciale, car elle a été créée pour travailler spécifiquement dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent : le Centre de ressources pour la prévention des radicalismes sociaux (CRPRS, au pluriel). Basé à Lille, il vient en aide aux collectivités locales du nord du pays. En promouvant une culture commune entre les acteurs locaux, il peut les aider à se familiariser à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent, sujet qui reste encore assez intimidant, voire étranger à beaucoup d'entre eux⁹.

<https://www.cipdr.gouv.fr/>

<https://prev-radicalites.org/>

⁸ L'assistance téléphonique nationale est gérée par l'UCLAT, l'Unité de coordination de la lutte contre le terrorisme, une agence de renseignement spécialisée au sein du Ministère de l'Intérieur. Les appels, provenant principalement de la famille et des amis, sont traités par des agents de renseignement bénévoles avec le soutien d'un psychologue.

⁹ Pour un exemple concret de la manière dont un centre de développement de ressources urbain peut soutenir un projet de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent d'une municipalité, voir ESEIS et ORIV, *Constitution de réseaux territoriaux de prévention de la radicalisation*.

Danemark – The Danish Centre for Prevention of Extremism (Centre danois chargé de la prévention de l'extrémisme)

Le Danish Centre for Prevention of Extremism a été créé en 2017 dans le but de renforcer la prévention de l'extrémisme au niveau national, local et en ligne.

Le centre soutient le travail de prévention effectué par les collaborations interagences locales, les municipalités, les régions, les établissements d'enseignement, les organismes d'aide au logement, les associations et d'autres acteurs. Le centre fait partie de la Danish Agency for International Recruitment and Integration (Agence danoise pour le recrutement international et l'intégration), qui dépend du Ministère de l'Immigration et de l'Intégration.

Les missions principales du centre sont les suivantes :

- **Conseiller** les municipalités et d'autres acteurs locaux sur 1) la manière de relever les défis concrets à caractère extrémiste, par exemple le contrôle social suppressif et d'autres préjudices sociaux, l'agitation et les tentatives de recrutement dans les écoles et les zones résidentielles, la violence, les menaces, le vandalisme et d'autres formes de crimes haineux, 2) l'élaboration de plans d'action stratégiques pour la prévention et une organisation interdisciplinaire pour la soutenir et 3) la cartographie des ressources et des défis locaux.
- **Soutenir les Info-houses.** L'Info-House désigne une collaboration entre plusieurs agences en matière de prévention de l'extrémisme et de la criminalité dont les principaux acteurs sont la police et les municipalités, mais qui inclut également d'autres autorités comme les services de psychiatrie régionaux et les services pénitentiaires et chargés de la liberté conditionnelle. Il y a 12 Info-houses au Danemark, un pour chaque région dont s'occupe la police. Le centre danois, en particulier, soutient les acteurs locaux chargés de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent des municipalités dans leur travail au sein des Info-houses.
- **Formation et perfectionnement des professionnels**, par exemple sur les défis liés à Internet, la sensibilisation à l'extrémisme, l'évaluation des problèmes d'extrémisme basée sur des outils et le traitement de cas.
- **Élaboration et mise en œuvre d'outils et de méthodes**, par exemple pour les mentors et les accompagnateurs de parents afin de soutenir les personnes et les familles à risque ainsi que pour la prévention par zone dans les communautés locales.
- **Produire et communiquer des connaissances fondées sur la recherche**, lancer et compiler des recherches, produire des podcasts, des publications et un site Web. Un réseau de chercheurs est affilié au centre et l'aide dans sa mission de promotion des efforts de prévention fondés sur la recherche et les connaissances.

Conseils et soutien

Le Centre danois fournit aux municipalités, aux régions, aux unités de prévention de la criminalité impliquant plusieurs agences, aux établissements d'enseignement, aux organismes de logement, aux acteurs de la société civile etc., des conseils gratuits axés sur les besoins locaux. Les conseillers du centre sont joignables tous les jours par téléphone ou par e-mail. L'objectif de ces conseils est de prévenir les

conséquences négatives de l'extrémisme et son champ d'action comprend la gestion des défis locaux liés à l'extrémisme, les plans d'action locaux, l'organisation dans le cadre de la coopération de plusieurs agences, aux connaissances, la formation à la sensibilisation et la mise en œuvre de méthodes de prévention.

Le centre gère également une assistance téléphonique contre la radicalisation à laquelle les professionnels et les citoyens peuvent avoir recours s'ils ont des préoccupations concrètes en matière d'extrémisme. Des professionnels expérimentés en matière de prévention de l'extrémisme assurent le service d'assistance téléphonique et viennent en aide de ceux qui le souhaitent en prodiguant des conseils qualifiés. La personne qui appelle peut rester anonyme. Si nécessaire, l'assistance téléphonique peut adresser cette personne aux autorités locales compétentes.

Le centre fait office de secrétariat pour un **groupe de coordination national sur la prévention de l'extrémisme intégrant** les acteurs nationaux concernés, notamment la police nationale danoise, l'Agence pour l'éducation et la qualité, le gouvernement local du Danemark et les régions danoises.

<https://stopekstremisme.dk/en>

Allemagne – Un système fédéral avec une grande variété d'acteurs, de programmes et de projets

En Allemagne, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent se caractérise avant tout par une grande diversité d'approches. Traditionnellement, on observe une coexistence d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi qu'un grand soutien financier des ONG. Bien que l'Allemagne ait un gouvernement fédéral, elle est simultanément divisée en 16 états fédérés (ou *Länder*), chacun bénéficiant de ses propres structures gouvernementales, législations et d'un large degré d'autonomie¹⁰. Au niveau national, deux ministères fédéraux jouent un rôle central dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent :

- Le Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et des Collectivités (BMI)
- Le Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse (BMFSFJ)

Chacun d'entre eux a mis en place ses propres structures, plateformes et programmes qui ont leurs équivalents au niveau des Länder. Les Länder n'ont pas d'obligation immédiate à mettre en œuvre les politiques nationales. Au lieu de cela, le gouvernement fournit aux Länder un cadre commun et des directives sur lesquels les Länder ont la possibilité de fonder leurs stratégies locales. Parmi les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, on recherche une forte coopération afin de former un réseau de praticiens et d'experts étroitement lié.

Outre le BMI et le BMFSFJ, les structures les plus importantes du côté gouvernemental au niveau national sont le GTAZ (Centre commun de lutte contre le terrorisme), le Centre de conseil sur la radicalisation de l'Office fédéral pour les migrations et les réfugiés (BAMF) et le groupe de travail interministériel. Des réseaux plus larges sont mis en place en coopération avec les acteurs de la société civile par le biais de groupes de travail et de réseaux d'expertise au niveau national (p. ex. Kompetenznetzwerk islamistischer Extremismus, Kompetenznetzwerk Rechtsextremismus, InfoEx et BAG RelEx) qui incluent également des acteurs au niveau local. Ces initiatives se consolident sous l'égide de programmes conjoints tels que le NPP (Programme national de prévention contre l'extrémisme islamiste), le programme de financement

¹⁰ Pour une présentation détaillée du modèle de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent en Allemagne, voir Said, B. T. et Fouad, H. *Countering Islamist radicalisation in Germany: a guide to Germany's growing prevention infrastructure*.

« Zusammenhalt durch Teilhabe » et, surtout, le programme « Vive la démocratie ! » (« Demokratie leben! »).

Des centres de conseil pour traiter les individus radicalisés sont actifs au niveau fédéral et au niveau des Länder, et des projets de prévention sont mis en œuvre au niveau des Länder. Les organisations de la société civile et les ONG contribuent de manière significative à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent au niveau local en Allemagne. Il existe donc des structures de soutien sous diverses formes, tant au niveau national qu'au niveau des Länder.

Initiatives fédérales qui soutiennent les organismes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au niveau local :

« **Zusammenhalt durch Teilhabe** » (**Cohésion par la participation**). Depuis 2010, ce programme du BMI soutient et encourage les associations telles que les clubs sportifs, les pompiers volontaires et d'autres initiatives de la société civile au niveau local à inclure les approches concernant la prévention de l'extrémisme violent dans leurs structures existantes. En proposant des fonds pour la mise en œuvre de projets ainsi qu'une expertise pertinente sous forme de consultants à la disposition des parties prenantes locales, le programme encourage un engagement à bas seuil dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au niveau local.

« **Vive la démocratie !** » (**Demokratie Leben!**). Ce programme a été lancé en 2015 par le BMFSFJ dans la continuité de nombreux autres programmes fédéraux depuis le début des années 1990. « Vive la démocratie ! » vise à soutenir les municipalités et les arrondissements de toute l'Allemagne dans la mise en place de projets et d'initiatives locales visant à promouvoir la démocratie, à façonner la diversité et à prévenir l'extrémisme. Dans le cadre des « Partenariats pour la démocratie », les villes, municipalités et arrondissements de toute l'Allemagne élaborent des stratégies d'action afin de renforcer la démocratie et la diversité et de lutter contre l'hostilité centrée sur un groupe. Les partenariats décident de manière indépendante des types de mesures à mettre en œuvre dans leurs régions respectives.

Des structures similaires existent au niveau des Länder (les centres démocratiques des Länder) et au niveau fédéral (les centres de compétences et les réseaux de compétences). Le programme fédéral atteint ses objectifs en renforçant l'expertise, en permettant l'innovation et en finançant des projets. Les « Partenariats pour la démocratie » sont chargés de sélectionner et d'allouer les fonds aux projets dans leurs domaines respectifs.

<https://www.demokratie-leben.de/en/>

Royaume-Uni – The Prevent strategy (Stratégie de prévention)

Au Royaume-Uni, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent se caractérise par une approche verticale avec une mise en œuvre locale. Les autorités locales interviennent dans un cadre national clair et reçoivent en conséquence un soutien adéquat. Le guide quant à l'obligation de *prévention* indique explicitement ce que l'on attend des autorités locales : « Du fait de leurs responsabilités étendues et de leur

obligation démocratique à rendre des comptes à leurs électeurs, les autorités locales sont essentielles dans le travail de *prévention*. Des autorités locales efficaces travailleront avec leurs partenaires locaux pour protéger le public, prévenir la criminalité et promouvoir des communautés fortes et intégrées¹¹. »

Prevent a été mise au point après les attaques terroristes de Londres de 2005 dans le cadre de la stratégie nationale *Contest* de lutte contre le terrorisme. Au cours de ses presque quinze années d'existence, cette stratégie a mis en place un nombre important de structures et de procédures. Le Ministère de l'Intérieur est le fer de lance de cette initiative, qui comprend une équipe de mise en œuvre locale. La stratégie est mise en œuvre sur le terrain par les autorités locales qui mettent en place les priorités nationales. Le niveau de soutien varie selon que la zone est considérée comme prioritaire ou non (ce qui dépend à son tour du niveau de risque). De nombreuses zones urbaines sont considérées comme prioritaires.

Soutien financier et pratique aux autorités locales

Les zones prioritaires reçoivent un soutien financier du Ministère de l'Intérieur destiné au personnel et aux projets, et des coordinateurs locaux officiellement désignés sont chargés de gérer la stratégie. Pour ce faire, le Ministère de l'Intérieur fournit aux autorités locales différents types de soutien, notamment :

- Analyse du risque
- Financement
- Support de communication
- Packs de formation
- Guides de bonnes pratiques

Les praticiens locaux ont également accès à des informations régulières et à des outils et services opérationnels. La stratégie *Prevent* comprend également le programme d'intervention *Channel*, qui décrit clairement la composition et le fonctionnement des comités locaux. Selon la loi, ces comités doivent être présidés par des autorités locales.

Même dans les zones non prioritaires, les autorités locales reçoivent un soutien dans le sens où des coordinateurs régionaux sont mis en place, ainsi que des coordinateurs de santé et des coordinateurs de l'enseignement supérieur. Ils ont également à leur disposition la législation, notamment l'*obligation* de prévention¹², la formation, les bonnes pratiques et les outils d'auto-évaluation. Dernier point, mais non des moindres, les unités locales de lutte contre le terrorisme, qui sont distinctes du Ministère de l'Intérieur, peuvent jouer un rôle similaire en fournissant des conseils, des orientations, des ressources et des évaluations régulières des risques.

<https://www.gov.uk/government/publications/prevent-strategy-2011>

<https://www.gov.uk/government/publications/prevent-duty-guidance/revised-prevent-duty-guidance-for-england-and-wales>

¹¹ Home Office, *Revised Prevent duty guidance: for England and Wales*, 6.

¹² Le Counter-Terrorism and Security Act (loi de 2015 sur le contre-terrorisme et la sécurité) contient une obligation pour les autorités spécifiées de tenir dûment compte de la nécessité d'empêcher les personnes d'être attirées par le terrorisme.

Les Balkans occidentaux – participation des organisations de la société civile aux efforts de prévention et de lutte contre le l'extrémisme violent au niveau local

Si l'on considère l'ensemble des régions et des pays européens et si l'on tient compte de la définition des « pôles nationaux » dans cet article, le soutien national aux organisations locales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent se décline en de nombreuses variantes. Dans les Balkans occidentaux, la situation des organismes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est un peu différente de celle des autres exemples mentionnés dans cet article. Historiquement, les Balkans occidentaux ont favorisé des stratégies et des approches assez centralisées, dominées par le gouvernement et axées sur la sécurité, dans le cadre des efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent¹³. Cela s'explique en partie par le fait que la région a connu des périodes de conflits violents.

Dans le faits, cela signifie également que les activités locales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans la région peuvent généralement être perçues comme des manifestations locales d'actions nationales principalement financées par la communauté internationale, plutôt que comme des actions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent coordonnées et initiées au niveau local. Toutefois, cette situation évolue dans une direction plus nuancée, où les OSC deviennent de plus en plus un élément clé des efforts locaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Cela signifie que les gouvernements de la région coopèrent plus souvent avec les OSC sur les initiatives relatives à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent au niveau local. Ce changement est en partie dû au fait que plusieurs pays de la région sont confrontés à des problèmes de pertinence en ce qui concerne les efforts en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Le retour dans les Balkans occidentaux d'un grand nombre de combattants terroristes étrangers en provenance des zones de conflit en Syrie et en Irak en est un exemple. En ce qui concerne les « revenants », les efforts réalisés au niveau local en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent doivent être capables d'appliquer une approche qui aborde la société dans son ensemble plutôt qu'une approche uniquement sécuritaire afin d'offrir une situation stable à long terme aux individus et aux familles qui rentrent dans leur pays d'origine. La quasi-totalité des pays des Balkans occidentaux disposent désormais de coordinateurs nationaux spécialistes de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et de cadres décrivant l'importance d'une approche englobant « l'ensemble de la société » au niveau local dans le cadre des efforts en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et la manière dont les OSC peuvent être impliquées dans ce travail.

L'engagement des gouvernements auprès des OSC dans les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au niveau local dans les Balkans occidentaux n'en est encore qu'à ses débuts, mais les expériences de ces dernières années ont déjà permis de dégager des enseignements importants.

¹³ Rosand, E. et Manton, E., *Lessons learned from preventing and countering violent extremism in the Western Balkans*.

Quelques expériences et observations clés de l'engagement des OSC dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au niveau local dans les Balkans occidentaux :

- Les OSC peuvent offrir un espace permettant de mettre en place un engagement constructif et un dialogue dans un climat de confiance entre les gouvernements et les citoyens.
- Les OSC ont souvent une connaissance pertinente des communautés locales et peuvent faciliter la résolution des problèmes locaux de violence extrémiste dans une perspective de prévention.
- Les OSC peuvent aborder des groupes appartenant à des ethnies différentes et établir une communication entre le gouvernement et les groupes marginalisés.
- Les OSC peuvent mener des activités visant à sensibiliser les adultes, les familles et les jeunes aux risques de recrutement dans les milieux extrémistes.
- Les OSC peuvent concevoir et mener à bien des initiatives novatrices et locales en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, par exemple dans le domaine de l'éducation et de la culture et dans des domaines liés à la mise en œuvre d'un cadre national en la matière.

« Les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent peuvent être soutenus par la mise en place de réseaux régionaux ou nationaux impliquant d'autres coordinateurs pour partager les bonnes pratiques, discuter des défis et gérer les questions transfrontalières ».

Coordinateur local dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent

Défis

L'expérience montre que l'attention portée à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent peut varier dans le temps et d'un endroit à l'autre. Les autorités locales peuvent être plus ou moins enthousiastes à l'idée de développer une stratégie relative à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent. Dans cette perspective, les praticiens du domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent peuvent bénéficier du soutien d'un pôle national. Il peut les aider à obtenir la légitimité dont ils ont besoin pour convaincre les décideurs locaux¹⁴. De même, les pôles nationaux peuvent veiller à ce que les autorités locales interviennent au niveau approprié. Lorsqu'elles interviennent dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, les autorités locales doivent être clairement conscientes du mandat défini dans le cadre de leur domaine d'expertise professionnelle. Les pôles nationaux peuvent contribuer à clarifier les différents rôles des autorités en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme au niveau local.

¹⁴ Sur le sujet complexe de la manière d'obtenir un soutien politique pour une stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au niveau local, voir également RAN. *Article ex-post. Comment obtenir un soutien politique durable pour votre stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au niveau local.*

Les pôles nationaux ont une responsabilité particulière dans les périodes difficiles comme la pandémie actuelle, lorsque de nouveaux besoins et, peut-être, de nouvelles opportunités apparaissent. La crise du Covid-19 a eu un impact important sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Les pôles nationaux ont la capacité de centraliser les informations, d'identifier, de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques, tandis que les autorités locales peuvent manquer de recul, de temps ou de capacité pour le faire. Lorsque de nouvelles initiatives émergent en si peu de temps, il est essentiel de disposer d'un acteur central capable de rassembler puis de redistribuer les informations.

Lors de la mise en place d'un pôle national ou d'un centre de ressources, il faut souvent choisir entre créer une nouvelle structure ou utiliser une structure déjà existante dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Les deux solutions ont leurs avantages et leurs inconvénients. Mais certaines considérations doivent être prises en compte : par exemple, comment rendre le soutien en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent plus durable ? La création d'une nouvelle structure ad hoc est-elle la meilleure solution, étant donné que l'attention portée à la prévention à la lutte contre l'extrémisme violent sera très probablement fluctuante ? En outre, avec une structure spécifique en charge de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, il arrive que d'autres acteurs pensent qu'ils n'ont pas besoin d'apporter leur contribution dans ce domaine. Des structures déjà existantes, efficaces et de confiance, disposant d'années ou de décennies d'expérience dans des domaines connexes (prévention de la criminalité, social, santé, etc.) peut intégrer une nouvelle composante sur le thème de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent.

Recommandations

Les pôles nationaux devraient encourager les acteurs locaux à adopter des stratégies et à créer des réseaux de manière proactive et dans une perspective à long terme, et pas seulement en temps de crise. La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent n'est pas toujours un sujet populaire, surtout pour les petites municipalités. Par conséquent, lorsqu'ils ne sont pas confrontés à une situation critique, les politiciens et les praticiens peuvent avoir tendance à concentrer leur attention sur des questions plus urgentes et/ou populaires. Les pôles nationaux peuvent aider les professionnels locaux à garder à l'esprit que la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent est une préoccupation à long terme, et qu'ils ont un rôle à jouer, notamment dans la prévention primaire et secondaire. Il est souvent plus facile et plus efficace de mettre en place des structures et des procédures lorsque les acteurs locaux ne sont pas soumis à une forte pression. Ce faisant, les pôles nationaux doivent s'assurer que les structures et les initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent sont réparties de manière assez homogène dans tout le pays, et ne sont pas concentrées uniquement dans certaines zones.

Les pôles nationaux doivent offrir un point de contact unique, clairement identifié et facilement accessible. Les autorités locales peuvent parfois se sentir isolées, voire perdues dans le paysage mondial de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Lorsqu'elles recherchent de l'aide, un site Web, un numéro de téléphone ou un e-mail ne suffisent tout simplement pas. Un soutien personnalisé, en face à face, est de loin la solution la plus efficace. Les autorités locales ne doivent pas perdre de temps à chercher le bon interlocuteur et elles doivent avoir la garantie que leurs préoccupations seront entendues. Dans l'idéal, les pôles nationaux devraient avoir la capacité de se rendre sur place pour traiter les problèmes locaux avec les autorités locales.

Les pôles nationaux devraient offrir des informations régulières et accessibles sur les questions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, par exemple sous la forme d'une newsletter. Les autorités locales doivent être informées des menaces et des priorités actuelles, de l'état de la radicalisation, mais également des nouvelles législations, des nouvelles procédures, des meilleures pratiques, des dernières recherches, des publications, etc. Ces informations doivent être accessibles aux non-spécialistes, compte tenu notamment de la diversité du domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. En outre, la fonction d'une newsletter n'est pas uniquement de communiquer des informations. Il permet également de rappeler que les pôles nationaux restent à la disposition des acteurs locaux et que ces derniers font partie d'une communauté professionnelle plus large.

Les pôles nationaux devraient consulter régulièrement les autorités locales, prendre en compte la dimension locale et soutenir ainsi l'appropriation locale dans la création d'une stratégie locale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Cela pourrait prendre la forme, par exemple, d'une conférence nationale annuelle, où les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent pourraient exprimer leurs besoins et leurs préoccupations. Tant la stratégie nationale que le soutien apporté par les pôles nationaux devraient être adaptés en fonction des résultats de cette consultation. En outre, les autorités locales seront d'autant plus disposées à contribuer à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent qu'elles auront l'impression que leur voix est entendue.

Les centres nationaux devraient soutenir la création de réseaux de praticiens, car tout le soutien ne doit pas provenir directement des pôles nationaux. Les réseaux peuvent être soutenus au niveau national ou à un niveau plus local (régional) afin qu'ils puissent partager leur expérience et leurs préoccupations et s'entraider sans l'intervention d'un tiers. Les pôles nationaux ne sont pas toujours disponibles, et parfois le soutien de la part de pairs est plus efficace que le soutien externe. Dans le même temps, les autorités locales peuvent ne pas avoir le temps, la volonté ou l'expertise nécessaires pour mettre en place de tels réseaux. Les pôles nationaux peuvent alors montrer la voie.

Les pôles nationaux devraient reconnaître officiellement et valoriser la participation à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent, par exemple en mentionnant explicitement la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent dans les descriptions de poste. Les acteurs locaux peuvent avoir l'impression que leur contribution à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent n'est pas reconnue à sa juste valeur, ou qu'elle est considérée comme acquise. Par conséquent, certains d'entre eux se découragent. Les pratiques professionnelles ont été affectées par l'émergence de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent en tant que nouveau domaine de la politique publique. Les professionnels ont dû assumer de nouvelles responsabilités et développer de nouvelles compétences, et ces évolutions doivent être officiellement reconnues.

Les pôles nationaux doivent trouver le bon équilibre entre le financement à long terme, l'accessibilité des procédures, la cohérence des stratégies et des projets et la responsabilité des acteurs locaux. Sans surprise, la question du financement est l'une des plus sensibles et des plus débattues. Les autorités nationales peuvent avoir tendance à privilégier les financements à court terme, ce qui peut limiter l'efficacité des projets de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Les autorités locales ont parfois l'impression que les procédures sont inutilement complexes ou trop directives. L'expérimentation, l'innovation et l'évaluation sont des éléments cruciaux dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et doivent être soutenues, mais les autorités locales ont besoin en parallèle d'un soutien financier à long terme pour pouvoir mettre en œuvre leurs projets, instaurer la confiance et mesurer réellement les résultats. Idéalement, à cet égard, les pôles nationaux devraient avoir la capacité de fournir aux autorités locales des connaissances suffisantes sur les bonnes pratiques et méthodes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent qui peuvent être proposées, appliquées et adaptées pour répondre aux besoins locaux.

Les pôles nationaux devraient être très attentifs à la manière dont ils atteignent le meilleur niveau d'intervention. Les pôles nationaux se présentent sous différentes formes et tailles en fonction de leur nature, de leurs objectifs et du contexte politique et administratif. Il n'y a pas de « solution universelle ». En fonction de la taille du pays et d'autres facteurs, il arrive qu'un pôle national soit encore très éloigné des autorités locales. Dans ce cas, des antennes régionales peuvent être créées à un niveau inférieur ou, au lieu d'un pôle national unique, plusieurs centres de ressources indépendants peuvent être mis en place pour l'ensemble du territoire. La centralisation et la décentralisation ont toutes deux leurs mérites et leurs limites, mais l'aspect le plus important est la qualité du soutien offert aux autorités locales.

Différentes structures peuvent en fait servir de pôle ou de centre de ressources dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. La création d'un pôle national ne signifie pas que les autres structures doivent cesser d'exister. Les autorités locales peuvent trouver un intérêt à disposer d'une diversité de partenaires sur lesquels elles peuvent compter. En revanche, les acteurs locaux doivent avoir la garantie que les centres de ressources ou d'expertise autoproclamés sont réellement compétents dans leur domaine. En ce sens, le rôle d'un pôle national n'est pas seulement de concentrer toutes les activités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, mais aussi **de fournir des directives, voire d'accorder une reconnaissance officielle à d'autres organismes** afin que les autorités locales puissent s'engager en toute confiance dans un partenariat avec le centre de ressources de leur choix.

Pour approfondir

Comme nous l'avons déjà mentionné dans cet article, la question particulière de savoir comment les structures nationales peuvent soutenir au mieux les efforts locaux en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est rarement abordée. Par conséquent, il n'est pas surprenant que la littérature soit plutôt limitée. Néanmoins, les références suivantes peuvent être intéressantes pour les acteurs locaux du domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ainsi que pour les décideurs politiques :

1. Global Counterterrorism Forum (GCTF) (2020). Memorandum on Good Practices on Strengthening National-Local Cooperation in Preventing and Countering Violent Extremism Conducive to Terrorism. GCTF.
2. Institut international pour la justice et l'Etat de droit (IIJ) (2021). Developing Multi-Actor P/CVE Intervention Programmes: Implementing a 'Whole of Society', 'Do No Harm' Approach. IIJ.
3. RAN (2016). Document politique du RAN. Élaborer un cadre de prévention local et des principes directeurs. Centre d'excellence du RAN.
4. RAN (2021). Document récapitulatif spécial. Activités du RAN en matière de coordination locale et approche locale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Centre d'excellence du RAN.

Quelques mots sur les auteurs :

Anders Bo Christensen est conseiller spécial au Danish Centre for prevention of Extremism (Centre danois chargé de la prévention de l'extrémisme), au Danemark. Anders Bo dispose d'une solide expérience dans l'enseignement, le développement de la prévention de la criminalité liée aux gangs ainsi que de plusieurs années d'expérience comme consultant en prévention et en lutte contre l'extrémisme violent.

Éric Poinot est coordinateur spécialiste de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent pour la ville et l'Eurométropole de Strasbourg, en France. Il est également formateur dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent pour le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), et membre du groupe de travail Collectivités locales du RAN.

Bibliographie

ESEIS et ORIV (2020). Constitution de réseaux territoriaux de prévention de la radicalisation. ORIV. https://www.oriv.org/wp-content/uploads/note_methodo_radic_juillet_20_VF.pdf

Global Counterterrorism Forum (GCTF) (2020). Memorandum on Good Practices on Strengthening National-Local Cooperation in Preventing and Countering Violent Extremism Conducive to Terrorism. GCTF.

<https://www.thegctf.org/Portals/1/Documents/Framework%20Documents/2020/GCTF%20Memorandum%20on%20Good%20Practices%20on%20Strengthening%20NLC%20in%20PCVE.pdf?ver=2020-09-29-100315-357>

Home Office [Ministère de l'Intérieur britannique] (2015, révisé en 2021). Revised Prevent duty guidance: for England and Wales. Gouvernement britannique. <https://www.gov.uk/government/publications/prevent-duty-guidance/revised-prevent-duty-guidance-for-england-and-wales>

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) (2019). Understanding Referral Mechanisms in Preventing and Countering Violent Extremism and Radicalisation That Lead to Terrorism. Navigating Challenges and Protecting Human Rights. A Guidebook for South-Eastern Europe. OSCE. <https://www.osce.org/files/f/documents/7/4/418274.pdf>

Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN) (2016). Document politique du RAN. Élaborer un cadre de prévention local et des principes directeurs. Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/policy_paper_developing_local_prevent_framework_guiding_112016_en.pdf

RAN (2018). Article ex-post. S'engager dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent avec les communautés. Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-local/docs/ran_policy_practice_engaging_with_communities_pcve_28-09-2018_en.pdf

RAN (2018). Article ex-post. Comment obtenir un soutien politique durable pour votre stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au niveau local. Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-local/docs/ran_local_how_get_sustainable_political_support_27_09_2018_en.pdf

RAN (2018). Article ex-post. Exercices de simulation : mettre en pratique la coopération entre plusieurs agences. Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-local/docs/ex_post_paper_ran_local_dublin_en.pdf

RAN (2019). Article ex-post. Éducation et prévention de la radicalisation : comment les gouvernements peuvent aider les établissements scolaires et les enseignants à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent. Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-edu/docs/ran_edu_different_ways_governments_can_support_schools_teachers_052019_en.pdf

RAN (2019). RAN collection of approaches and practices (Collection RAN d'approches et de pratiques). Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/ran_collection_approaches_and_practices_en.pdf

RAN (2021). Document récapitulatif spécial. Activités du RAN en matière de coordination locale et approche locale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Centre d'excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-local/docs/ran_activities_local_coordination_and_local_approach_to_p-cve_june_2021_en.pdf

Rosand, E. et Manton, E. (2021). Lessons learned from preventing and countering violent extremism in the Western Balkans. RUSI. https://www.gcerf.org/wp-content/uploads/2021/05/rosand_and_manton_newsbrief.pdf

Said, B. T. et Fouad, H. (2018) Countering Islamist radicalisation in Germany: a guide to Germany's growing prevention infrastructure. International Centre for Counter-Terrorism (ICCT). <https://icct.nl/app/uploads/2018/09/ICCT-Said-Fouad-Countering-Islamist-Radicalisation-in-Germany-Sept2018.pdf>

TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UE

En ligne

Vous trouverez des informations sur l'Union européenne dans toutes les langues officielles de l'UE sur le site internet Europa à l'adresse suivante : https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'UE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications européennes gratuites et payantes sur : <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Plusieurs exemplaires de publications gratuites peuvent être obtenus en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (consultez le lien https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'UE et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante : <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) permet d'accéder à l'ensemble de données de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non.

Radicalisation Awareness Network



Publications Office
of the European Union